

## **Ellipce, le nouveau partenaire des élus de CE au service du dialogue social dans l'entreprise**

*Des spécialistes confirmés dans l'accompagnement des élus des comités d'entreprise réunissent leur savoir-faire et créent Ellipce. L'objectif d'Ellipce est avant tout de permettre aux élus de jouer pleinement leur rôle: comprendre l'entreprise, anticiper les risques et agir efficacement.*

Créée à l'initiative d'experts-comptables conscients des besoins spécifiques des Comités d'Entreprise, Ellipce se veut le partenaire des élus au service de l'équilibre du dialogue social dans l'entreprise.

### **Nos missions**

Les experts d'Ellipce interviennent dans les domaines de l'expertise comptable, de l'assistance économique et du conseil en droit social.

Missions légales de l'expert-comptable, prises en charge par l'entreprise:

- L'examen des comptes annuels
- L'examen des comptes prévisionnels
- La procédure d'alerte
- La participation
- Le licenciement économique
- L'expert-comptable du comité de groupe
- L'expert-comptable du comité d'entreprise européen

Missions contractuelles, prises en charge par le CE :

- Tenue ou surveillance de la comptabilité du CE
- Tenir le budget / Aider à construire le budget
- Audit des comptes du CE
- Conseil en organisation

### **Une mission exclusive : le diagnostic flash**

En exclusivité, Ellipce propose aux CE de PME et d'associations un « diagnostic flash ». Celui-ci permet de prendre connaissance des forces et faiblesses de l'entreprise, de préparer la réunion du CE consacrée à l'examen des comptes, de comprendre les chiffres clés de l'entreprise et surtout de poser les bonnes questions à la direction.

Le diagnostic Flash d'Ellipce est un excellent préalable à une mission plus approfondie et les élus ne sont pas tenus d'en informer leur entreprise pour y avoir recours.

### **Une communication régulière au service des élus et des salariés**

Informers les élus de CE et les salariés sur leurs droits et leurs prérogatives et les aider à mieux comprendre les dispositifs sociaux, économiques et fiscaux qui les entourent, voilà la ligne directrice que s'est fixée Ellipce à travers sa lettre trimestrielle ToutCEdire. Cette lettre est téléchargeable sur le site Internet [www.ellipce.fr](http://www.ellipce.fr).

Les équipes d'Ellipce sont principalement basées à Paris et Lyon et sont à même d'effectuer des missions dans toute la France.

### **Contact presse :**

Paris : Josépha SCHMIDT : 01 30 83 88 60 ou [josepha.schmidt@ellipce.fr](mailto:josepha.schmidt@ellipce.fr)

Lyon : Stéphanie GUICHARDON : 04 72 61 05 79 ou [stephanie.guichardon@ellipce.fr](mailto:stephanie.guichardon@ellipce.fr)

**0820 225 546**

[www.ellipce.fr](http://www.ellipce.fr)